Accueillir la différence

Par Sophie Dejardin. Photo DR.

L'accueil est un droit pour tous les enfants. Un partenariat entre l'ONE et l'Awiph favorise l'accueil des enfants porteurs de handicaps dans les milieux d'accueil collectif ordinaires.

Hanane Ismaïli, gestionnaire du projet Intégration d'enfants porteurs de handicaps dans les milieux d'accueil.

air de familles
Une coproduction
ONE / rtbf

Pourquoi ce projet ?

Depuis de nombreuses années, l'ONE mène une réflexion sur l'ouverture des milieux d'accueil « ordinaires » aux enfants à besoins spécifiques. Le code de qualité précise d'ailleurs que *le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.* En accueillant un enfant différent, le milieu d'accueil s'engage à apporter une attention particulière qui sera au bénéfice de tous les enfants accueillis. Cette démarche est une invitation à augmenter la qualité d'accueil globale.

Mais tous les milieux d'accueil ne sont pas aptes à accueillir tous les handicaps…

En effet, et chaque cas étant différent, cela demandera des adaptations particulières. Il faut savoir que pour près de 70 % des enfants, l'accueil ne nécessitera pas d'adaptations trop importantes. Par ailleurs, comme pour tout enfant, il faudra fournir un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter un milieu d'accueil collectif ordinaire. Nous ne visons pas l'accueil à tout prix, il faut que l'équipe soit partante, que le lieu soit adapté aux besoins spécifiques de l'enfant sans que ce soit au détriment des autres enfants. Nous souhaitons que la réflexion autour de l'accueil de ces enfants soit préalable à la demande, afin de sortir de la logique d'exclusion a priori.

Quels sont les dispositifs mis en place ?

En Wallonie, neuf projets subventionnés par la Région wallonne via l'Awiph sont à la disposition de tous les types de milieux d'accueil. Leur mission est de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap. Les aides sont multiples et spécifiques à chaque dispositif : aides à l'élaboration de projets d'accueil spécifiques, aides à la réflexion sur l'aménagement de l'espace, de l'organisation, aides dans la constitution et mise en place d'un réseau, aides pour des temps de renfort à l'équipe le temps d'une formation ou pour offrir des temps de soutien, par exemple à l'heure des repas… Tous ne proposent donc pas la même chose, mais la gratuité de leurs services est garantie pour les milieux d'accueil.

Quel est le rôle de l'ONE ?

Pour que cette mixité soit enrichissante tant pour les enfants porteurs d'un handicap que pour les autres, il est essentiel de soutenir les milieux d'accueil collectifs. Ainsi, l'Office, via ses agents de terrain, vérifie que l'offre d'accueil est de qualité, que les besoins de l'enfant seront effectivement couverts et que l'accueil en milieu ordinaire est réellement ce qui lui convient.

Quels conseils donnez-vous aux parents ?

N'hésitez pas à en parler au milieu d'accueil de votre choix, tous sont engagés à mener une réflexion autour de l'accueil d'un enfant différent. Il ne pourra peut-être pas répondre positivement, mais au moins il pourra vous guider, vous aider à trouver une solution. ★

Retrouvez-nous

★ à la télé : tous les jours à la RTBF sur la **Une** et la **Deux**, tous les jours à 12 h 12 et 17 h 12 sur Télé Bruxelles

★ sur VivaCité en direct le 27 mai 2010 de 11 h 20 à 12 h 40, dans l'émission « Appelez, on est là » de **Serge Van Haelewijn**.

★ sur **www.one.be toutes les infos pratiques, les spécialistes et les horaires complets des émissions « Air de familles ».**